



Droit Notarial en Suisse

Par Denis_0

Bonjour à vous,

Actuellement étudiant en L1 de droit en France, après ma licence je souhaite aller en master notarial. Attiré par la Suisse, je me demande si c'est possible de travailler en Suisse en tant que notaire avec un diplôme Français, si non, savez-vous si avec ma licence je pourrais entrer dans l'équivalent d'un master notarial en Suisse ? si oui, l'équivalent du diplôme de notaire en Suisse me permettrait-il de l'utiliser en France si jamais l'envie me fait retourner au pays ?

Merci pour vos réponses et sentez vous libres de m'apporter des suggestion ou des conseils !

À bientôt je l'espère

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Nous ne sommes pas spécialement connaisseurs des us et coutumes suisses, mais ceci vous intéressera peut-être.

[url=https://notaires-geneve.ch/fr/le-notariat-le-notaire-le-statut-du-notaire#:~:text=Pour%20%C3%AAtre%20nomm%C3%A9%20notaire%2C%20il,divers%20services%20de%20l'administration]https://notaires-geneve.ch/fr/le-notariat-le-notai
re-le-statut-du-notaire#:~/url]

Par Isadore

Bonjour,

Ce site est spécialisé dans le droit français. Voici le service officiel suisse sur la reconnaissance des diplômes étrangers, ils sauront vous renseigner :

[url=https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/reconnaissance-de-diplomes-etrangers/procedure-de-reconnaissance-lors-dun-etablissement-en-suisse/autorites-de-reconnaissance/professions-judiciaires.html]https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/reconnaissance-de-diplomes-etrangers/procedure-de-reconnaissance-lors-dun-etablissement-en-suisse/autorites-de-reconnaissance/professions-judiciaires.html[/url]

Les conditions pour être notaire semblent varier au niveau cantonal. Pour être notaire à Genève, il faut par exemple être citoyen suisse, passer un examen, avoir au moins 25 ans...

Voici le lien vers le site de la Fédération Suisse des Notaires :

[url=https://snv-fsn.ch/fr/]https://snv-fsn.ch/fr/[/url]

Par Denis_0

Je vous remercie pour vos réponses !